

l'aide aux habitants des provinces Maritimes qui désirent aller s'établir dans d'autres parties du Canada où les chances seraient peut-être meilleures.» Une petite subvention au voyage, quoi. J'ai appris que les habitants de l'Île de Bell à Terre-Neuve vont entrer dans cette catégorie. Pour les aider à faire face à leurs sombres perspectives d'avenir, on leur donnera une assistance financière pour quitter leur province.

Je le répète, il ne faut pas subventionner un programme qui tend à pousser les habitants des provinces Maritimes hors de leur région. Il faut plutôt faire quelque chose pour favoriser l'expansion économique de ces régions, en sorte que les jeunes gens puissent rester chez eux et contribuer à l'essor du Canada dans leur propre province. Pourquoi serions-nous les nomades de notre économie, dont les migrations sont subventionnées par le gouvernement? J'espère que l'annonce qu'a faite ce matin le ministre au sujet de l'île de Bell sera suivie de quelque chose de plus constructif qu'une aide financière aux habitants qui veulent émigrer. J'ose espérer que parmi les solutions que, sans aucun doute, sont envisagées, il s'en trouvera une qui sera meilleure. J'espère qu'on adoptera quelque mesure provisoire en attendant; on pourrait par exemple, pour aider ces gens, permettre à la mine de continuer son exploitation jusqu'à la fin de l'année grâce à l'aide du gouvernement. Je pose cette question, non pas parce qu'il s'agit de citoyens de ma province ou de mon comté, mais parce que tous les gens des Maritimes savent que si une partie de la région souffre, toute la région souffre; si une partie connaît la prospérité, toute la région s'en trouve enrichie et ranimée.

Nous avons tous, dans nos régions respectives, connu des malheurs économiques. Je crois qu'un gouvernement sage et prudent adopterait la même politique à l'égard de toutes les régions, comme il le ferait pour l'ensemble du pays. Il devrait savoir qu'aucun pays n'est vraiment prospère si les régions dont il se compose souffrent de malaises économiques. Je crois qu'on peut dire du gouvernement précédent qu'il tenait compte de toutes les régions du pays dans ses décisions et dans l'application de ses politiques économiques.

J'ai entendu tous les compliments qu'on a adressés au ministre. Certains étaient si maladroits qu'ils étaient pénibles à supporter. Le ministre s'est trompé en prétendant ne pas se rendre compte que de nombreuses mesures et méthodes qu'il trouve utiles en vue de régler nos problèmes économiques ne s'appliquent pas nécessairement à toutes les régions. Je n'irai pas aussi loin que mes collègues qui ont affirmé qu'il n'y avait rien de bon dans

son budget. Je n'ai pas le temps dans ces 30 minutes de penser à ce qu'il peut renfermer de bon. Il peut préconiser certaines mesures judicieuses pour réprimer l'inflation, mais elles ne s'appliquent pas à une région où, d'après les dernières statistiques, 63,000 personnes sont inscrites à l'assurance-chômage. Aucune d'entre elles n'a pu travailler à la construction de la chaussée durant l'été.

Il devrait et il aurait dû reconnaître, je pense, que les régimes qui peuvent se révéler avantageux sur le plan national seraient peut-être tout à fait préjudiciables si on les appliquait à la région atlantique. Nous n'avons pas besoin de mettre les freins puisque notre prospérité ne menace aucunement d'éclater si je puis m'exprimer ainsi.

A mon avis, le ministre aurait pu mieux se préparer en consultant plus attentivement le très précieux et très intéressant document que représente le deuxième rapport annuel du Conseil économique du Canada. Cet organisme s'est livré à une étude poussée sur l'expansion et les inégalités régionales. Je me demande pourquoi le ministre n'a pas recouru à cette très importante pièce de recherche.

• (4.50 p.m.)

A mon avis, le gouvernement devrait accorder toute son attention aux graves et urgents problèmes économiques de la région atlantique du Canada, parce que nous avons actuellement de nombreux indices que le fossé devient plus large au lieu de se rétrécir.

J'aimerais citer un récent éditorial d'un grand journal de la région atlantique, soit le *Gleaner* de Fredericton. Au sujet du chômage, cet article paru le 18 mars dit ceci:

Dans l'ensemble du Canada, la situation s'est légèrement améliorée par rapport à janvier. Le nombre des chômeurs a fléchi de 3,000, soit un dixième pour cent.

Dans les provinces atlantiques, c'est l'inverse qui est vrai. Le nombre des chômeurs s'est accru de 2,000.

Ce nouveau fléchissement de l'emploi régional s'ajoute au retard chronique et persistant de notre région au regard du reste de la nation. Le mois dernier, l'indice du chômage dans les provinces atlantiques était de 10.9 p. 100, alors qu'il était seulement de 4.5 p. 100 dans le reste du pays.

Un indice de chômage de près de 11 p. 100 est une chose grave en elle-même, surtout dans une période qu'on qualifie de «prospère». Qu'en serait-il donc en période de récession?

Les demi-mesures prises en guise d'initiative (le premier ministre Pearson dit que nous devrions en éprouver de la «gratitude») loin de combler le fossé l'élargit davantage.

Soucieux de respecter le Règlement de la Chambre, je souscris clairement et sans réserve à cette opinion.

Je n'aurais jamais cru que, ayant assisté à une telle multiplication, au pays, de commissions, dissoutes ou encore en activité, j'en viendrais à faire la recommandation qui va